



Mise en demeure d'un laboratoire d'analyse

Par **jenbrt1**, le **23/10/2011 à 17:28**

Bonjour,
Je viens de recevoir une mise en demeure d'un laboratoire d'analyse, pour un examen fait cette année, je leur ai pourtant envoyé un chèque la semaine dernière mais apparemment avec trop de retard, il faut dire que ça m'était sorti de l'esprit, vu que je me suis séparée cette année et que j'ai eu d'autre papiers plus urgent à faire.... bref pour 15,40€, il me réclame 32,62€ de mise en demeure, 31,05€ quittance à établir et 45,80€ de dommages intérêts transactionnels! Tout ça pour un examen remboursé par la sécurité sociale...
Que dois-je faire?
Merci d'avance de vos réponses

Par **mimi493**, le **23/10/2011 à 17:39**

Ont-ils encaissé le chèque envoyé ?

Par **jenbrt1**, le **24/10/2011 à 22:00**

Bonsoir, oui ils l'ont encaissé la semaine dernière.

Par **mimi493**, le **25/10/2011 à 02:24**

Donc vous laissez tomber et vous attendez qu'ils vous assignent en justice. Vous aviez reçu une LRAR de mise en demeure ?

Par **jenbrt1**, le **25/10/2011** à **07:30**

Bonjour, non un simple courrier.